



# Rapport financier

## 1<sup>er</sup> semestre 2022





# Sommaire

<b>RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE .....</b>	<b>4</b>
<b>COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE.....</b>	<b>9</b>
<b>Note 1. Principes et méthodes comptables.....</b>	<b>13</b>
1.1. Entité présentant les états financiers .....	13
1.2. Base de préparation des états financiers consolidés.....	13
1.3. Principes comptables et méthode d'évaluation .....	13
1.4. Recours à des estimations et aux jugements .....	13
<b>Note 2. Périmètre de consolidation .....</b>	<b>14</b>
2.1. Liste des sociétés composant le groupe .....	14
<b>Note 3. Chiffre d'affaires .....</b>	<b>14</b>
<b>Note 4. Charges de personnel .....</b>	<b>14</b>
<b>Note 5. Autres produits et charges non courants .....</b>	<b>14</b>
<b>Note 6. Résultat financier .....</b>	<b>15</b>
<b>Note 7. Impôt sur le résultat .....</b>	<b>15</b>
<b>Note 8. Goodwill .....</b>	<b>15</b>
<b>Note 9. Immobilisations incorporelles .....</b>	<b>16</b>
<b>Note 10. Immobilisations corporelles .....</b>	<b>16</b>
<b>Note 11. Impôts différés.....</b>	<b>17</b>
<b>Note 12. Autres actifs financiers .....</b>	<b>17</b>
<b>Note 13. Clients et autres débiteurs .....</b>	<b>17</b>
<b>Note 14. Autres actifs courants.....</b>	<b>18</b>
<b>Note 15. Trésorerie et équivalents de trésorerie.....</b>	<b>18</b>
<b>Note 16. Réserves et report à nouveau .....</b>	<b>18</b>

<b>Note 17.</b>	<b>Emprunts et dettes financières à long terme</b>	<b>19</b>
<b>Note 18.</b>	<b>Provisions non courantes</b>	<b>19</b>
18.1.	Détail des provisions non courantes	19
<b>Note 19.</b>	<b>Dettes financières à court terme</b>	<b>20</b>
<b>Note 20.</b>	<b>Autres dettes courantes</b>	<b>20</b>
<b>Note 21.</b>	<b>Engagements hors-bilan</b>	<b>20</b>
21.1.	Engagements reçus	20
21.2.	Engagements donnés	21
21.3.	Passifs éventuels	21
<b>Note 22.</b>	<b>Transactions entre parties liées</b>	<b>21</b>
22.1.	Rémunérations des membres des organes de direction	21
22.2.	Autres parties liées	22
22.3.	Transactions avec les filiales	22
<b>Note 23.</b>	<b>Evènements significatifs intervenus depuis la clôture semestrielle</b>	<b>22</b>
<b>Note 24.</b>	<b>Attestation du responsable</b>	<b>22</b>

## RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

Présentation des résultats du premier semestre 2022

---

Au 1<sup>er</sup> semestre 2022, le volume de paiements atteint 3,6 milliards d'euros soit une croissance de 12% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2021 qui constituait une base de comparaison exigeante : en effet l'activité de HiPay au cours du premier semestre 2021 avait été stimulée par les confinements imposés à travers l'Europe. Au cours du premier semestre 2022, les événements géopolitiques et macroéconomiques défavorables (guerre en Ukraine, situation sanitaire, inflation, tensions géopolitiques, crises énergétique et environnementale) ont pesé sur la consommation et les décisions d'investissement des entreprises, sans toutefois remettre en cause la bonne orientation du marché des paiements électroniques.

La bonne dynamique du volume des paiements, observée sur l'ensemble des segments de marché, ne se reflète que partiellement au niveau du chiffre d'affaires. En effet, la fin de l'exploitation de certains moyens de paiement dédiés au marché belge a transféré les volumes de paiement concernés vers d'autres moyens de paiement moins rémunérateurs.

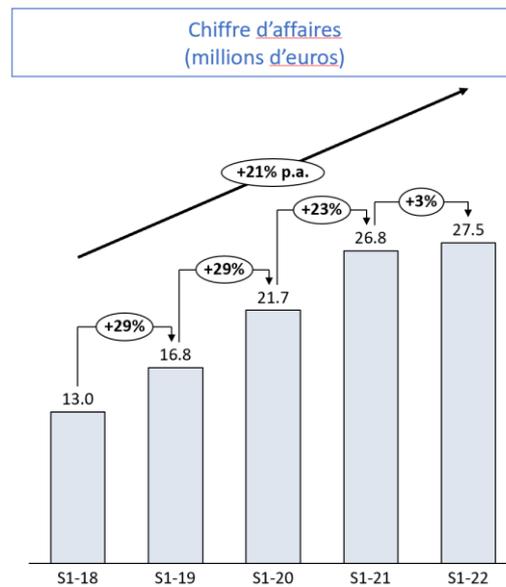
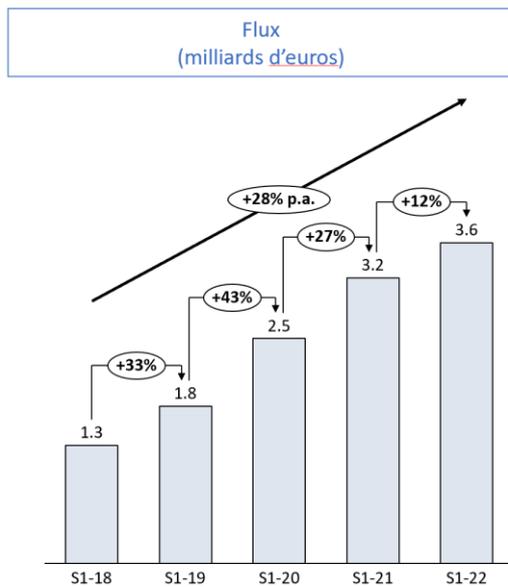
HiPay a enregistré une activité commerciale très dynamique sur le premier semestre attestant sa capacité à performer dans une conjoncture plus difficile, en gagnant de nouveau des parts de marché. Le groupe a étendu sa relation commerciale avec sa base de clients *retailers* tier-2, élargissant le périmètre de ses prestations à de nouvelles enseignes. Il s'appuie pour ce faire sur son offre omnicanal qui est également un puissant levier pour ouvrir de nouveaux comptes. HiPay a également poursuivi son passage à l'échelle européenne avec une part des volumes de paiement réalisés hors de France s'élevant à 39% sur la période, en progression de +1 point par rapport au premier semestre 2021.

L'activité de HiPay en France est portée par l'appétence des enseignes pour son offre de commerce unifié qui a représenté près du tiers des nouveaux projets et près de 15% des contrats signés sur les six premiers mois de l'année. 38 nouveaux clients ont ainsi été signés sur la période dans de multiples verticales, renforçant le positionnement multi-spécialiste de HiPay. Le portefeuille de marques françaises de HiPay s'est ainsi enrichi de nouvelles références renommées à l'instar de Dodo, Jott, EasyParapharmacie, Atmosphera ou encore V33.

Au Portugal, 32 nouveaux clients ont démarré leur activité sur la plateforme HiPay au premier semestre avec des marques à forte notoriété telles que 360Imprimer, Canté et SMEG.

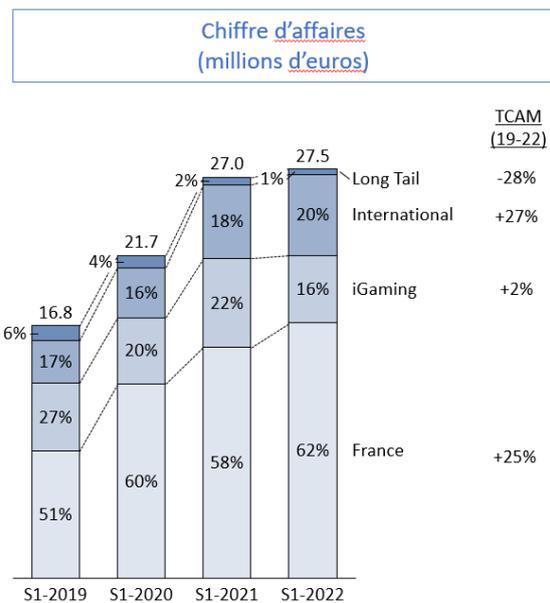
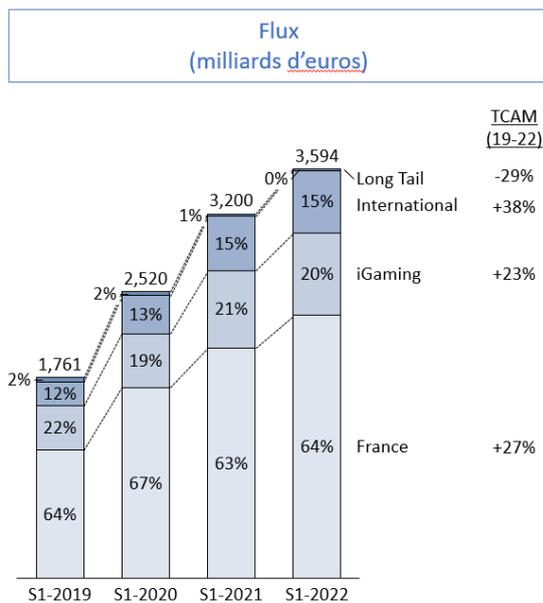
En Italie, le groupe de luxe Binda (joaillerie et horlogerie) signé au premier trimestre, a tout d'abord lancé sa marque phare Breil puis a étendu son partenariat avec HiPay en lui confiant ensuite sa marque Hip Hop. HiPay a également réalisé sa première intégration d'Apple Pay pour le compte de Freddy (spécialiste des vêtements de Fitness).

Le iGaming poursuit sa croissance soutenue aux Pays-Bas avec le lancement de Circus.nl et continue de se développer à l'international avec quatre nouvelles signatures dont Bem's, le premier distributeur belge de jeux vidéo et de produits connexes.



Le développement de HiPay continue de reposer sur trois segments de marché : la France, le iGaming et l'international.

- Après une année 2021 exceptionnelle, la France, qui représente 64% des flux, est en croissance à deux chiffres (flux +14%, chiffre d'affaires +12%). HiPay continue donc de gagner des parts de marché sur son segment principal et historique.
- Le segment iGaming, qui représente 20% des flux, continue son rebond amorcé en 2021 avec une croissance des flux de +7%. En revanche, la fin de l'exploitation de moyens de paiement en Belgique et le report des volumes de paiements concernés vers des moyens de paiement moins rémunérateurs a impacté le chiffre d'affaires, en retrait de -24%. Les perspectives sur ce segment sont prometteuses, notamment avec l'ouverture du marché néerlandais.
- A l'international, le développement fort se poursuit, les Business Units internationales présentant des croissances des flux et du chiffre d'affaires à deux chiffres malgré un effet de base S1-2021 défavorable, marqué par les confinements au Portugal et en Italie.



Les coûts directs transactionnels progressent de +9% à 14,7 millions d'euros, en cohérence avec les volumes de paiement processés sur la période.

Les charges de personnel atteignent 8,7 millions d'euros, soit +9% par rapport au premier semestre 2021. L'effectif moyen au 30 juin 2022 s'élève à 254 collaborateurs (238 au 30 juin 2021). Ces progressions sont sous contrôle et traduisent le besoin de continuer à renforcer les effectifs et développer les compétences pour faire face au dynamisme de l'activité (contexte de scale-up).

Les frais généraux s'élèvent à 5,0 millions d'euros et traduisent un rattrapage par rapport au S1-2021 qui était encore impacté par les différents confinements (voyages / salons décalés sur S2-2021).

Les dotations et reprises aux amortissements et provisions représentent une charge de 2,1 millions d'euros, correspondant principalement aux amortissements des investissements en immobilisations incorporelles réalisés pour le développement de la plateforme technologique HiPay.

Après prise en compte d'une charge IFRS liée aux plans d'actions gratuites de 0,2 million d'euros, le résultat opérationnel s'établit ainsi à -3,1 millions d'euros, contre -0,4 million d'euros déclaré au 30 juin 2021.

Le résultat net consolidé s'élève à -3,6 millions d'euros (-0,9 million d'euros au premier semestre 2021) après prise en compte d'un résultat financier de -0,4 million d'euros et d'une charge d'impôt de -0,1 million d'euros.

En date du 25 juillet 2019, la Société a fait l'objet d'une saisie sur compte bancaire d'un montant de 3,3 millions d'euros (cf. rapport annuel 2019 page 53). Le montant de cette saisie avait été imputé sur l'avance en compte-courant de BJ Invest et n'a donc eu aucune conséquence financière pour HiPay Group. Cette saisie avait comme sous-jacent des poursuites à l'encontre de la société BJ Invest. Par jugement du tribunal correctionnel du 22 mai 2021, la société BJ Invest a été relaxée. Le parquet a fait appel de cette décision.

En date du 9 mars 2021, dans le cadre de la requête déposée le 22 février 2019 par la société HiPay SAS visant à prononcer la décharge des cotisations de retenue à la source qui lui ont été assignées au titre des années 2013 et 2014 suite à un contrôle fiscal, pour un montant total de 2 677 092 euros (droits et pénalités d'assiette compris), le Tribunal administratif de Paris a donné raison à l'administration dans son jugement de première instance. HiPay SAS a fait appel de la décision du 9 mars 2021, la société et ses conseils considérant disposer de très bons arguments pour contester le redressement. La Cour Administrative d'Appel de Paris a prononcé la clôture de l'instruction le 15 octobre 2021 et une décision est attendue au cours de l'année 2022. Le jugement de première instance d'un contentieux fiscal étant exécutoire en droit administratif, un échéancier du paiement sur 8 trimestres (juillet 2021 à avril 2023) a été mis en place avec l'administration fiscale. Au 31 décembre 2021, le risque financier maximum lié à ce contentieux a été provisionné.

Le 15 mars 2022, HiPay SAS a souscrit un Prêt Garanti par l'État de 1,5 million d'euros auprès de la Caisse d'Épargne Midi Pyrénées.

Le 25 mai 2022, HiPay SAS a souscrit un Prêt Garanti par l'État de 1,75 million d'euros auprès de BNP Paribas.

En date du 22 juin 2022, HiPay Group SA a procédé à une augmentation de capital de 1 499 949 euros en numéraire dans le capital de sa filiale HiPay SAS, afin de le porter à 11 125 143 euros.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie en début d'année 2022 constitue avant tout un drame humain. Cette guerre aux portes de l'Union Européenne, alors même que la situation sanitaire reste préoccupante, a eu des conséquences défavorables sur les marchés financiers et le climat général des affaires. Les effets à plus long terme sur l'économie demeurent incertains. En dehors des conséquences macroéconomiques qui toucheront tous les acteurs, HiPay n'est pas directement exposé vis-à-vis des économies les plus touchées par ces tensions géopolitiques. HiPay n'a notamment pas de clientèles ukrainienne, russe ou biélorusse et ne gère pas de volumes de paiement significatifs depuis ces pays. Une revue d'activité spécifique a été réalisée avec l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, lors de la mise en œuvre des premières sanctions économiques par l'Union Européenne.

HiPay poursuit à court et moyen termes les ambitions suivantes :

- Croissance du chiffre d'affaires ;
- Innovation produit ;
- Rentabilité opérationnelle et indépendance financière ;
- Qualité et stabilité des services ;
- Qualité de vie au travail et stabilité des effectifs ;
- Conformité et maîtrise des risques.

Par conséquent, pour les semestres à venir, HiPay orientera l'ensemble de ses ressources sur la poursuite des objectifs ci-dessous :

- Continuer le développement des volumes traités et du chiffre d'affaires en (i) accroissant le nombre de clients, (ii) en augmentant le volume moyen traité par client, et (iii) en développant régulièrement dans la plateforme de nouvelles fonctionnalités à valeur ajoutée. Cette croissance devra être réalisée avec un budget marketing inférieur à 5% du chiffre d'affaires.
- Améliorer les coûts directs transactionnels par la négociation avec nos partenaires de paiement et l'optimisation des connexions techniques, sans compromis quant à la stabilité de nos services et le développement de la richesse fonctionnelle de la plateforme.
- Limiter la hausse du coût des ressources humaines, par (i) une croissance raisonnée des effectifs, (ii) ainsi que l'application d'une politique salariale stricte. Il est pour autant important de souligner la forte concurrence pour attirer et garder les meilleurs profils de collaborateurs tant entre les sociétés de la Tech en France, qu'avec les sociétés du secteur du Paiement en Europe. HiPay mène donc une politique de ressources humaines ambitieuse portant à la fois sur la qualité des recrutements et la rétention des collaborateurs, à travers diverses actions (événements internes et externes, formations, communications, dialogue, coaching, etc.), qui viennent compléter sa politique de rémunération raisonnable et pragmatique.

- Contenir les autres coûts opérationnels en limitant autant que possible leur croissance, notamment par la mise en œuvre d'une démarche de simplification permanente de l'organisation et des processus.
- Grâce à une équipe de développement produit experte et organisée, proposer régulièrement des innovations technologiques aux clients et prospects. Ces innovations peuvent concerner les connexions aux réseaux de paiement, l'expérience utilisateur ou plus largement la stabilité des services, l'accès facilité aux données ou des algorithmes accélérant les traitements.
- Enfin, la conformité, le suivi et la gestion des risques opérationnels par un dispositif de contrôle correctement dimensionné, constituent une priorité pour HiPay, compte-tenu de la nature même de ses activités de paiement.

En parallèle de ces objectifs opérationnels, HiPay planifie et contrôle avec attention son plan de trésorerie. HiPay bénéficie du soutien de l'actionnaire de référence BJ Invest (dont le président, Benjamin Jayet, est également Président du conseil d'administration de HiPay Group SA) pour mener à bien son plan stratégique.

---

#### Principaux risques et incertitudes pour le second semestre 2022

Les principaux risques auxquels le Groupe est exposé sont détaillés dans le Rapport de gestion et sur le Gouvernement d'entreprise figurant aux pages 25 et suivantes du Rapport Annuel 2021. La Société n'a pas connaissance d'autres risques et incertitudes pesant sur le Groupe.

## COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

Comptes de résultat consolidés pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 30 juin 2021

<i>en milliers d'euros</i>	Notes	30 juin 2022	30 juin 2021
<b>Chiffre d'affaires</b>	Note 3	27 475	26 775
Coûts directs transactionnels		- 14 667	- 13 501
Charges de personnel	Note 4	- 8 685	- 7 973
Frais de fonctionnement		- 4 962	- 3 902
<b>EBITDA</b>		<b>- 839</b>	<b>1 399</b>
Dotations et reprises aux amortissements et provisions		- 2 126	- 1 662
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>- 2 965</b>	<b>- 263</b>
Valorisation des stock options et actions gratuites		- 246	- 169
Autres produits et charges non courants	Note 5	62	-
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>- 3 148</b>	<b>- 432</b>
Autres produits et charges financiers	Note 6	- 368	- 287
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>- 3 516</b>	<b>- 719</b>
Impôts	Note 7	- 72	- 220
<b>Résultat net</b>		<b>- 3 589</b>	<b>- 939</b>

Note : HiPay a procédé à un changement de présentation de son compte de résultat. Les frais de fonctionnement regroupent désormais les frais généraux et les coûts directs non transactionnels.

Résultat par action

	30 juin 2022	30 juin 2021
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	4 960 974	4 960 974
Résultat de base par action (en euros)	-0,72	-0,19
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)	4 960 974	4 960 974
Résultat dilué par action (en euros)	-0,72	-0,19

Etat du résultat global pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 30 juin 2021

<i>en milliers d'euros</i>	30 juin 2022	30 juin 2021
<b>Résultat de la période</b>	<b>- 3 589</b>	<b>- 939</b>
<i>Eléments pouvant être recyclés ultérieurement en résultat net</i>		
- Ecart de conversion	- 57	- 438
<i>Eléments non recyclés ultérieurement en résultat net</i>		
- Gains et pertes actuariels liés aux provisions pour retraite		
<b>Autres éléments du résultat global, nets d'impôt</b>	<b>- 57</b>	<b>- 438</b>
dont part du groupe		
<b>Résultat global</b>	<b>- 3 645</b>	<b>- 1 377</b>

## Bilans consolidés au 30 juin 2022, 31 décembre 2021 et 30 juin 2021

<i>ACTIF - en milliers d'euros</i>	Notes	30 juin 2022	31 décembre 2021	30 juin 2021
Goodwill nets	Note 8	40 222	40 222	40 222
Immobilisations incorporelles nettes	Note 9	7 651	7 077	5 955
Immobilisations corporelles nettes	Note 10	7 023	7 388	8 007
Impôts différés actifs	Note 11	1 439	1 438	1 437
Autres actifs financiers	Note 12	1 151	1 152	1 141
<b>Actifs non courants</b>		<b>57 486</b>	<b>57 278</b>	<b>56 763</b>
Clients et autres débiteurs	Note 13	2 027	2 214	2 043
Autres actifs courants	Note 14	93 528	90 338	85 128
Trésorerie et équivalents de Trésorerie	Note 15	1 505	2 124	3 566
<b>Actifs courants</b>		<b>97 060</b>	<b>94 676</b>	<b>90 737</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>154 545</b>	<b>151 954</b>	<b>147 500</b>

<i>PASSIF - en milliers d'euros</i>	Notes	30 juin 2022	31 décembre 2021	30 juin 2021
Capital social		19 844	19 844	19 844
Primes d'émission et d'apport		50 156	50 156	50 156
Réserves et report à nouveau	Note 16	- 39 904	- 35 745	- 35 833
Résultat consolidé (part du Groupe)		- 3 589	- 4 348	- 939
<b>Capitaux propres</b>		<b>26 507</b>	<b>29 907</b>	<b>33 228</b>
Emprunts et dettes financières à long terme	Note 17	11 962	13 015	14 256
Provisions non courantes	Note 18	3 305	3 267	612
<b>Passifs non courants</b>		<b>15 267</b>	<b>16 282</b>	<b>14 868</b>
Dettes financières à court terme et découverts bancaires	Note 19	13 361	8 393	6 966
Fournisseurs et autres créditeurs		6 970	4 917	4 378
Autres dettes courantes	Note 20	92 440	92 454	88 059
<b>Passifs courants</b>		<b>112 771</b>	<b>105 764</b>	<b>99 403</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>154 545</b>	<b>151 954</b>	<b>147 500</b>

## Tableau des flux de trésorerie au 30 juin 2022 et au 30 juin 2021

en milliers d'euros	Notes	30 juin 2022	30 juin 2021
Résultat net		-3 589	-939
<i>Ajustements pour :</i>			
Amortissements des immobilisations		1 358	1 043
Amortissements des immobilisations IFRS 16		757	658
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie			-12
Provisions pour risques fiscaux		38	
Coût de l'endettement IFRS 16		154	164
Coût de l'endettement		370	272
Coûts des paiements fondés sur des actions		246	169
Charges d'impôts courants et différés		72	220
Résultat opérationnel avant variation du BFR et des provisions		-594	1 575
Variation du BFR		-72	3 423
Trésorerie provenant des activités opérationnelles		-666	4 998
Intérêts payés		-370	0
Impôt sur le résultat payé		-111	-263
<b>Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles</b>		<b>-1 147</b>	<b>4 735</b>
Acquisition d'immobilisations, créances et dettes		-2 504	-1 948
Variation des actifs financiers		1	-24
<b>Trésorerie nette provenant des activités d'investissement</b>		<b>-2 503</b>	<b>-1 972</b>
Nouveaux emprunts		4 420	0
Remboursements d'emprunts		-516	-1 516
Remboursement de la dette de loyer IFRS 16		-714	-598
Intérêts payés IFRS 16		-154	-164
+/- Variation nette de la trésorerie passive		-	
<b>Trésorerie nette provenant des activités de financement</b>		<b>3 036</b>	<b>-2 278</b>
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		-619	485
Trésorerie nette au 1 <sup>er</sup> janvier		2 124	3 081
<b>Trésorerie nette fin de période :</b>		<b>1 505</b>	<b>3 566</b>

Tableau de variation des capitaux propres pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021

en milliers d'euros	Nombre d'actions	Capital social	Primes	Transactions avec HiMedia	Actions propres	Réserve options et actions gratuites	Produits et charges en capitaux propres	Reserves et Résultats des comptes consolidés	Capitaux propres Part du groupe	Capitaux propres Intérêts minoritaires	Capitaux propres
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>4 960 974</b>	<b>19 844</b>	<b>50 180</b>	<b>7 035</b>	<b>- 0</b>	<b>734</b>	<b>- 1 407</b>	<b>- 41 950</b>	<b>34 436</b>	<b>0</b>	<b>34 436</b>
Résultat net de la période								- 939	- 939		- 939
Autres éléments du résultat global							- 438		- 438		- 438
Résultat global		-	-	-	-	-	- 438	- 939	- 1377	-	- 1377
Traitement des options et actions gratuites						169			169		169
<b>Au 30 juin 2021</b>	<b>4 960 974</b>	<b>19 844</b>	<b>50 180</b>	<b>7 035</b>	<b>- 0</b>	<b>903</b>	<b>- 1 845</b>	<b>- 42 889</b>	<b>33 228</b>	<b>0</b>	<b>33 228</b>
Résultat net de la période								- 3 408	- 3 408		- 3 408
Autres éléments du résultat global							-		-		-
Résultat global		-	-	-	-	-	-	- 3 408	- 3 408	-	- 3 408
Traitement des options et actions gratuites						87			87		87
<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>4 960 974</b>	<b>19 844</b>	<b>50 180</b>	<b>7 035</b>	<b>- 0</b>	<b>990</b>	<b>- 1 845</b>	<b>- 46 297</b>	<b>29 907</b>	<b>0</b>	<b>29 906</b>
Résultat net de la période								- 3 589	- 3 589		- 3 589
Autres éléments du résultat global							- 57		- 57		- 57
Résultat global		-	-	-	-	-	- 57	- 3 589	- 3 645	-	- 3 645
Traitement des options et actions gratuites						246			246		246
<b>Au 30 juin 2022</b>	<b>4 960 974</b>	<b>19 844</b>	<b>50 180</b>	<b>7 035</b>	<b>- 0</b>	<b>1 235</b>	<b>- 1 902</b>	<b>- 49 886</b>	<b>26 507</b>	<b>0</b>	<b>26 507</b>

## Notes sur les comptes consolidés du Groupe

### Note 1. Principes et méthodes comptables

#### 1.1. Entité présentant les états financiers

Les états financiers consolidés intermédiaires de HiPay intègrent les comptes de HiPay Group S.A. (désigné comme « la Société ») et de ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe ») ainsi que les participations du Groupe dans ses entreprises associées ou sous contrôle conjoint. Ils sont présentés en milliers d'euros.

#### 1.2. Base de préparation des états financiers consolidés

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés publiés au titre du premier semestre 2022 sont établis conformément aux normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Ces normes comptables internationales sont constituées des IFRS (International Financial Reporting Standards), des IAS (International Accounting Standards), ainsi que de leurs interprétations, qui ont été adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2022 (publication au Journal Officiel de l'Union Européenne).

#### 1.3. Principes comptables et méthode d'évaluation

Les principes comptables retenus sont conformes à ceux utilisés dans la préparation des états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, à l'exception des normes, amendements et interprétations applicables pour la première fois au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Normes, amendements et interprétations d'application obligatoire pour la première fois au 1<sup>er</sup> janvier 2022

L'application par le groupe des normes et interprétations suivantes, obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, est sans impact majeur sur les états financiers consolidés :

- Amendements à IAS 16; Produit antérieur à l'utilisation prévue ;
- Amendements à IAS 37, Contrats déficitaires - Coûts d'exécution des contrats ;
- Amendements à IFRS 3, Référence au cadre conceptuel ;
- IFRIC update avril 2021 d'IAS19, Avantages du personnel ;

#### 1.4. Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite, de la part de la Direction, la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en notes annexes sur les actifs et passifs éventuels, notamment :

- La reconnaissance du chiffre d'affaires,
- Les goodwills et les tests de dépréciation afférents,
- Les actifs incorporels acquis et la capitalisation des frais de développement,
- Les impôts différés actifs,
- Les dépréciations de créances clients,
- La détermination de la valeur des droits d'utilisation et des passifs financiers des contrats de location,
- Les provisions pour risques et charges.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est directement comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

## Note 2. Périmètre de consolidation

### 2.1. Liste des sociétés composant le groupe

Dénomination sociale	Pays	30 juin 2022 % Intérêt	31 déc. 2021 % Intérêt	Méthode de consolidation	Forme juridique	Date de création ou d'acquisition	Date de clôture
HiPay Group SA	France	100%	100%	IG	société mère	16.03.15	31.12
HiPay Payment do Brasil LTDA	Brésil	100%	100%	IG	filiale	16.11.11	31.12
HiPay Portugal LDA	Portugal	100%	100%	IG	filiale	22.01.15	31.12
HiPay LLC	Etats-Unis	100%	100%	IG	filiale	10.02.16	31.12
HiPay SAS	France	100%	100%	IG	filiale	08.02.06	31.12

## Note 3. Chiffre d'affaires

HiPay génère son chiffre d'affaires en prélevant des commissions sur les paiements traités par sa plateforme de paiement. Le développement continu du chiffre d'affaires de HiPay depuis plusieurs années témoigne de la qualité sur service de paiement proposé par HiPay et de la pertinence de son modèle économique.

Comme explicité dans la section « Présentation des résultats du premier semestre 2022 », compte-tenu du contexte actuel, le premier semestre 2022 a été moins favorable pour le commerce et pour HiPay, le chiffre d'affaire progressant uniquement de +3% par rapport à 2021, sans toutefois remettre en cause la bonne orientation du marché des paiements digitaux à moyen terme.

## Note 4. Charges de personnel

La ventilation des charges de personnel entre salaires, charges sociales et indemnités de fin de carrière se présente comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	30 juin 2022	30 juin 2021
Salaires	5 782	5 376
Charges sociales	2 885	2 579
Provision pour indemnités de fin de carrières (variation)	18	19
<b>Charges de personnel</b>	<b>8 685</b>	<b>7 973</b>

Les effectifs moyens varient comme suit :

	30 juin 2022	30 juin 2021
Effectif moyen	254	238

Afin de soutenir la croissance de l'activité en cours et à venir, HiPay continue à renforcer ses équipes et à faire appel à de nouvelles compétences pour assurer son développement.

## Note 5. Autres produits et charges non courants

<i>en milliers d'euros</i>	30 juin 2022	30 juin 2021
Autres produits et charges non courants	62	- 277

Ce poste inclut notamment un produit de 167 milliers d'euros à la suite d'un dégrèvement fiscal obtenu sur les années 2012-2015, compensé partiellement par des provisions sur créances clients.

## Note 6. Résultat financier

<i>en milliers d'euros</i>	30 juin 2022	30 juin 2021
Produits financiers	223	298
Charges financières	-591	-585
<b>Résultat financier</b>	<b>-368</b>	<b>-287</b>

Au 30 juin 2022, les éléments du résultat financier correspondent principalement :

- aux gains de change pour 223 milliers d'euros, compensés en partie, par des pertes de change 67 milliers d'euros,
- aux intérêts sur emprunts pour 300 milliers d'euros principalement dus aux lignes de financement mises à disposition par BJ Invest SAS.
- ainsi qu'à une charge IFRS 16 pour 154 milliers d'euros.

## Note 7. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	30 juin 2022	30 juin 2021
Impôts courants	- 73	- 220
Impôts différés	1	0
<b>(Charge)/Produit d'impôts</b>	<b>- 72</b>	<b>- 220</b>
<i>Taux effectif d'impôt (%)</i>	<i>-2%</i>	<i>-31%</i>

La baisse d'impôt courant s'explique essentiellement par une baisse sur le poste de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) suite à une régularisation de taux dans les comptes 2021.

L'écart entre le taux d'imposition effectif et le taux d'impôt théorique s'analyse comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	30 juin 2022	30 juin 2021
<b>Taux d'imposition en France</b>	<b>25%</b>	<b>28%</b>
(Charge)/Produit d'impôts théorique	879	201
<i>Eléments de rapprochement avec le taux effectif :</i>		
Effet changement de taux	-	
Différence de taux d'imposition entre les pays	- 16	- 7
Effet des reports déficitaires de l'exercice non activés	- 925	- 206
Effet différences permanentes et temporaires	44	- 16
Impôts sans base	- 55	- 193
<b>(Charge)/Produit d'impôts réel</b>	<b>- 72</b>	<b>- 220</b>
<i>Taux effectif d'impôt</i>	<i>-2%</i>	<i>-31%</i>

Au 30 juin 2022, le taux effectif d'impôt résulte principalement d'impôts différés sur déficits fiscaux de la période non reconnus sur Hipay Group SA et HiPay SAS.

## Note 8. Goodwill

Le goodwill s'élève à 40 222 milliers d'euros en valeur brute et valeur nette au 30 juin 2022.

Dans le cadre du contrôle de la valeur du goodwill, un test de dépréciation a été réalisé au 31 décembre 2021. Cette procédure, s'appuyant sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés, consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable de l'UGT générant ses flux propres de trésorerie.

Les principales hypothèses utilisées pour déterminer la valeur de l'unité génératrice de trésorerie étaient les suivantes :

- méthode de valorisation de l'unité génératrice de trésorerie : valeur d'utilité,
- nombre d'années sur lequel les flux de trésorerie sont estimés et projetés à l'infini : 10 ans (2022-2031),
- taux de croissance à long terme : 1,5%,
- taux d'actualisation : 11%,
- taux de croissance du chiffre d'affaires en cohérence avec les taux observés ces dernières années.

Le résultat de ce test de dépréciation n'avait pas conduit au 31 décembre 2021 à la reconnaissance de perte de valeur. La société n'a pas procédé à de nouveaux tests de dépréciation au 30 juin 2022.

## Note 9. Immobilisations incorporelles

Les frais de développement activés durant la période sont inscrits dans la ligne « Logiciels et licences », ainsi que « Immobilisations en cours » et correspondent principalement :

- aux nouveaux développements sur les plateformes,
- à l'intégration de nouveaux moyens de paiement sur nos plateformes de paiement,
- aux développements de nos outils internes (outils de facturation, outil de gestion commerciale...).

La valeur brute des immobilisations incorporelles évolue comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	Transfert	Aug.	Dim.	30 juin 2022
Logiciels et licences	18 950	1 106	1 743	-	21 799
Marques	51	-	-	-	51
Immobilisations en cours	3 527	-1 106	52	-	2 472
Autres	152	-	-	-	152
<b>Total</b>	<b>22 679</b>	<b>-</b>	<b>1 795</b>	<b>-</b>	<b>24 474</b>

Les amortissements et dépréciations cumulés des immobilisations incorporelles évoluent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	Transfert	Aug.	Dim.	30 juin 2022
Logiciels et licences	-15 450	-	-1 221	-	-16 671
Marques	-1	-	-	-	-1
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
Autres	-152	-	-	-	-152
<b>Total</b>	<b>-15 602</b>	<b>-</b>	<b>-1 221</b>	<b>-</b>	<b>-16 823</b>

Les valeurs nettes des immobilisations incorporelles évoluent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	Transfert	Aug.	Dim.	30 juin 2022
Logiciels et licences	3 500	1 106	522	-	5 128
Marques	50	-	-	-	50
Immobilisations en cours	3 527	-1 106	52	-	2 472
Autres	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>7 077</b>	<b>-</b>	<b>574</b>	<b>-</b>	<b>7 651</b>

## Note 10. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles évolue comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	Aug.	Dim.	30 juin 2022
Agencements et installations	1 127	32		1 159
Matériel de bureau et informatique	728	58		786
Droits d'utilisation des actifs en location	8 959	394	-20	9 333
Mobilier	309	15		324
<b>Total</b>	<b>11 124</b>	<b>499</b>	<b>-20</b>	<b>11 603</b>

Les amortissements et dépréciations cumulés des immobilisations corporelles évoluent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	Aug.	Dim.	30 juin 2022
Agencements et installations	-418	-58		-476
Matériel de bureau et informatique	-543	-55		-598
Droits d'utilisation des actifs en location	-2 602	-913	205	-3 310
Mobilier	-173	-24		-197
<b>Total</b>	<b>-3 736</b>	<b>-1 050</b>	<b>205</b>	<b>-4 580</b>

Les valeurs nettes des immobilisations corporelles évoluent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	Aug.	Dim.	30 juin 2022
Agencements et installations	710	-26	0	683
Matériel de bureau et informatique	186	3	0	189
Droits d'utilisation des actifs en location	6 357	-519	184	6 023
Mobilier	136	-8	0	127
<b>Total</b>	<b>7 388</b>	<b>-550</b>	<b>184</b>	<b>7 022</b>

## Note 11. Impôts différés

Au 30 juin 2022, les impôts différés sont principalement composés d'impôts différés actifs relatifs à l'activation au cours des exercices précédents des déficits reportables.

Aucun impôt différé actif n'a été constaté au titre des déficits reportables au semestre 2022.

Au 30 juin 2022, le solde des déficits reportables non activés sur HiPay s'élève à 31 638 milliers d'euros en base.

## Note 12. Autres actifs financiers

Au 30 juin 2022, les autres actifs financiers se décomposent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	30 juin 2022	31 décembre 2021	30 juin 2021
Autres titres non consolidés	-	-	-
Autres actifs financiers	-	0	0
Dépôts et cautionnements	1 151	1 152	1 141
<b>Total</b>	<b>1 151</b>	<b>1 152</b>	<b>1 141</b>

Les dépôts et cautionnements sont principalement composés de dépôts de garantie auprès de nos partenaires réseaux de paiements et acquéreurs.

## Note 13. Clients et autres débiteurs

<i>en milliers d'euros</i>	30 juin 2022	31 décembre 2021	30 juin 2021
Clients et factures à établir	2 468	2 583	2 407
Dépréciation	-441	-369	-364
<b>Clients et autres débiteurs</b>	<b>2 027</b>	<b>2 214</b>	<b>2 043</b>

La valeur comptable indiquée ci-dessus représente l'exposition maximale au risque de crédit sur ce poste.

L'antériorité des créances commerciales à la date de clôture s'analyse comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	30 juin 2022	31 décembre 2021	30 juin 2021
Non échues(*)	1 785	2 103	1 671
0-30 jours	225	36	65
31-120 jours	44	38	116
121-360 jours	37	20	19
+ d'un an	378	387	426
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>2 468</b>	<b>2 583</b>	<b>2 298</b>

(\*) Toutes les créances non échues sont d'échéances inférieures à un an

#### Note 14. Autres actifs courants

<i>en milliers d'euros</i>	30 juin 2022	31 décembre 2021	30 juin 2021
Actifs fiscaux et sociaux	3 487	2 295	1 254
Charges constatées d'avance	1 145	879	1 159
Fonds de garantie Factor	-	-	-
Compte d'avoirs disponibles	88 781	87 008	82 625
Autres	115	157	90
<b>Autres actifs courants</b>	<b>93 528</b>	<b>90 338</b>	<b>85 128</b>

Tous les autres actifs courants sont d'échéance inférieure à un an.

Le poste actifs fiscaux et sociaux est principalement constitué des créances de TVA et des créances envers les organismes fiscaux et sociaux.

Les comptes d'avoirs disponibles correspondent aux fonds collectés pour compte de tiers et sont la contrepartie à l'actif de la dette vis-à-vis de la clientèle (cf. note 20. Autres dettes courantes). Conformément à la réglementation en vigueur, les fonds reçus pour l'exécution d'une opération de paiement crédités sur les comptes de paiement des clients de HiPay sont placés sur des comptes de cantonnement ouverts spécialement à cet effet auprès d'établissement de crédit agréé dans un Etat membre de la Communauté européenne, et identifiés séparément de tout autre compte utilisé pour détenir des fonds détenus pour compte propre.

#### Note 15. Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>en milliers d'euros</i>	30 juin 2022	31 décembre 2021	30 juin 2021
Parts d'OPCVM	-	-	-
Disponibilités	1 505	2 124	3 566
<b>Trésorerie et équiv. de trésorerie</b>	<b>1 505</b>	<b>2 124</b>	<b>3 566</b>

#### Note 16. Réserves et report à nouveau

Les réserves et report à nouveau intègrent désormais le déficit constaté en 2021.

**Note 17. Emprunts et dettes financières à long terme**

<i>en milliers d'euros</i>	30 juin 2022	31 décembre 2021	30 juin 2021
Emprunts auprès d'établissements de crédit*	5 570	6 332	7 074
Financement CIR et CICE	-	-	-
IFRS 16 "contrats de locations"	6 390	6 650	7 086
Crédit bail	2	33	96
<b>Emprunts et dettes financières à long terme</b>	<b>11 962</b>	<b>13 015</b>	<b>14 256</b>

(\* ) A partir du 31 décembre 2021, les échéances à moins d'un an des emprunts auprès des établissements de crédit sont présentées en dettes financières à court terme (cf. note 19). Ce poste représente 4 924 milliers d'euros.

<i>en milliers d'euros</i>	
<i>Position au début de la période</i>	7 590
Prêt contracté 2022	3 420
Remboursement des emprunts	516
<i>Position fin de la période</i>	10 494
Dont partie moins d'un an	4 924
de 1 à 5 ans	5 570
à + 5 ans	0

Un Prêt de 650 milliers d'euros a été contracté avec la BNP Paribas le 12 janvier 2018 pour financer les travaux d'aménagement des locaux de Levallois-Perret et se terminera le premier trimestre 2023.

Deux emprunts avec Bpifrance ont été contractés au second semestre 2018, ils s'élèvent à 1 500 milliers d'euros et 3 000 milliers d'euros. Les remboursements ont commencé en 2021 et se termineront au premier trimestre 2026.

Au mois de mai 2020, HiPay a contractualisé deux Prêts Garantis par l'Etat auprès de BNP Paribas et Bpifrance pour un montant total de 3 600 milliers d'euros. Ces prêts, d'une maturité initiale d'un an, ont été rééchelonnés au cours du premier semestre 2021 sur une période de six ans, les premiers remboursements devant intervenir en octobre 2022.

Deux nouveaux prêts ont été contractés au cours du premier semestre 2022 : un premier prêt d'un montant de 1 500 milliers d'euros a été contracté auprès de la Caisse d'Epargne en mars 2022, le second prêt ayant été contracté auprès de BNP Paribas en mai 2022 pour un montant de 1 750 milliers d'euros. Ces deux prêts étant des Prêts Garantis par l'Etat, leur maturité initiale est d'un an. L'intégralité des sommes empruntées se retrouve dans la dette financière à court terme (cf. note 19 Dettes financières à court terme). La maturité finale sera rediscutée avec chaque partenaire bancaire au cours du premier trimestre 2023 selon les modalités des Prêts Garantis par l'Etat.

Une Assurance Prospection pour un montant de 170 milliers d'euros à été contractée auprès de Bpifrance en juin 2022.

**Note 18. Provisions non courantes****18.1. Détail des provisions non courantes**

<i>en milliers d'euros</i>	30 juin 2022	31 décembre 2021	30 juin 2021
Provisions pour risques et charges	2 912	2 892	215
Indemnités de fin de carrière	393	375	397
<b>Provisions non courantes</b>	<b>3 305</b>	<b>3 267</b>	<b>612</b>

Les provisions pour risques et charges incluent notamment une provision pour risque fiscal, pour un montant total de 2 677 milliers d'euros.

**Note 19.** Dettes financières à court terme

<i>en milliers d'euros</i>	30 juin 2022	31 décembre 2021	30 juin 2021
Emprunts financiers à échéance <1an	4 924	1 257	1 106
C/C Apport en trésorerie BJ Invest	8 435	7 136	5 860
<b>Dettes financières à court terme et découverts bancaires</b>	<b>13 361</b>	<b>8 393</b>	<b>6 966</b>

Au 30 juin 2022, ce poste comprend les échéances à moins d'un an des emprunts (tous contractés à long terme) pour 4 924 milliers d'euros (cf. calcul en note 17 Emprunts et dettes financières à long terme) ainsi que, pour 8 435 milliers d'euros, le compte courant d'associé accordé par BJ Invest à HiPay Group qui se décompose comme suit :

- Une première convention de compte-courant d'associé a été conclue en date du 1er mars 2019 entre la société BJ Invest SAS et HiPay Group SA. Cette convention permet à la société de bénéficier d'avances de trésorerie disponible à hauteur de 5 000 milliers d'euros maximum – hors intérêts. Cette avance est utilisée pour 5 000 milliers d'euros au 30 juin 2022.
- En date du 21 février 2020, le Conseil d'administration de HiPay Group a autorisé la signature d'une deuxième convention de compte courant avec BJ Invest, par laquelle cette dernière s'engage à mettre à disposition de la Société la somme de 5 000 milliers d'euros – hors intérêts. Cette avance est utilisée à hauteur de 2 196 milliers d'euros au 30 juin 2022.

Les échéances de ces deux comptes courants - initialement conclus pour deux ans - sont prolongeables d'un an à date d'anniversaire par simple notification de la société à BJ Invest selon les modalités des deux conventions signées en 2019 et en 2020. En date du 14 février 2022, HiPay a notifié à BJ Invest le prolongement du remboursement des deux comptes courants pour une année supplémentaire.

**Note 20.** Autres dettes courantes

Toutes les autres dettes courantes sont d'échéance inférieure à un an, à l'exception des jetons de présence.

<i>en milliers d'euros</i>	30 juin 2022	31 décembre 2021	30 juin 2021
Dettes fiscales et sociales	4 319	4 134	4 600
Dettes sur immobilisations	-	-	209
Produits constatés d'avance	-	-	-
Autres dettes	88 121	88 320	83 250
C/C Apport en trésorerie BJ Invest**		0	0
<b>Autres dettes courantes</b>	<b>92 440</b>	<b>92 454</b>	<b>88 059</b>

(\*\*) A partir du 31 décembre 2021, le compte courant d'associé accordé par BJ Invest à HiPay Group est présenté en dettes financières à court terme (cf note 19)

Les dettes fiscales et sociales sont principalement constituées des dettes de TVA et de dettes envers le personnel et les organismes sociaux.

La dette vis-à-vis de la clientèle correspond aux fonds collectés pour le compte de nos clients, non reversés à la date de la clôture et conservés sur des comptes de cantonnement (cf. Note 14 Autres actifs courants).

**Note 21.** Engagements hors-bilan**21.1.** Engagements reçus

Néant.

## 21.2. Engagements donnés

Au 1<sup>er</sup> février 2019, HiPay SAS a conclu un bail pour ses nouveaux locaux en Italie. Ce bail a été conclu pour une durée de 6 ans.

Au 1<sup>er</sup> avril 2019, HiPay SAS a conclu des baux pour ses nouveaux locaux nantais accueillant les équipes Produit de HiPay. Ces baux ont une durée de 9 ans dont 6 années fermes.

En date du 9 mars 2020, le Conseil d'administration de HiPay Group a autorisé la signature d'une convention de bail avec la SCI de Villiers, filiale de BJ Invest, pour la location des bureaux occupés par la société à Levallois-Perret, avec une durée de 9 ans ferme. Le loyer annuel s'élève à 845 milliers d'euros hors taxes hors charges par an.

Dans le cadre du litige opposant l'administration fiscale à la société HiPay SAS et de la condamnation de cette dernière en première instance, un échéancier du paiement des 2 677 milliers d'euros sur 8 trimestres de juillet 2021 à avril 2023 a été mis en place avec l'administration fiscale. HiPay SAS a procédé à un nantissement de son fonds de commerce dans le cadre de cette procédure.

Au 17 janvier 2022 et 1<sup>er</sup> juin 2022, HiPay SAS a conclu 2 baux complémentaires pour agrandir ses locaux nantais dans le même immeuble. Ces baux ont une durée de 9 ans.

## 21.3. Passifs éventuels

Les sociétés du Groupe font l'objet de litiges commerciaux liés à l'exploitation et de litiges prud'homaux liés à des licenciements. Ces litiges font l'objet de points réguliers avec les conseils de HiPay Group pour leur évaluation et leur gestion. HiPay Group estime qu'une éventuelle perte au contentieux ne saurait à elle seule avoir un effet défavorable significatif sur sa situation financière ou sa rentabilité.

## Note 22. Transactions entre parties liées

### 22.1. Rémunérations des membres des organes de direction

#### 22.1.1 Rémunérations des dirigeants mandataires sociaux

Le Conseil d'administration, lors de sa séance du 31 mars 2022, a approuvé la rémunération annuelle fixe de 45.000 € au bénéfice du Président du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2022.

	30-Jun-22		31-Dec-21	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
<i>Grégoire Bourdin, DG</i>				
Rémunération fixe	100 000	100 000	200 000	200 000
Rémunération variable	50 000****	49 037***	50 000****	51 218**
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature*	10 942*	10 942*	21 801*	21 801*
<b>Total</b>	<b>160 942</b>	<b>159 979</b>	<b>271 801</b>	<b>273 019</b>

\* garantie perte d'emploi, véhicule et retraite supplémentaire

\*\* rémunération variable versée en 2021, au titre de l'exercice 2020

\*\*\* rémunération variable versée en 2022, au titre de l'exercice 2021

\*\*\*\* Le montant de 50 000 euros correspond à la rémunération variable annuelle due en cas d'atteinte du budget à 100%, ce montant peut être porté à 75 000 euros (plafond) en cas de surperformance

La Société a souscrit un contrat de garantie perte d'emploi et un contrat de retraite supplémentaire pour son Directeur Général. Les coûts liés à ces engagements sont limités au règlement des primes d'assurance.

#### 22.1.2 Rémunérations des autres mandataires sociaux

L'enveloppe de jetons de présence votée par l'assemblée générale du 2 mai 2016 s'élève à 40 milliers d'euros, elle est répartie en fonction du nombre d'administrateurs concernés par le versement des jetons de présence, du nombre de séances du conseil durant l'exercice et du nombre de présences de chacun.

Seuls les administrateurs indépendants perçoivent des jetons de présence. Il est précisé qu'a fortiori, les administrateurs rémunérés, par ailleurs, par la Société au titre d'un contrat de travail ou d'un mandat social ne perçoivent pas de jetons de présence.

## 22.2. Autres parties liées

Au 1<sup>er</sup> décembre 2017, HiPay a déménagé son siège social dans un immeuble dont le preneur principal est BJ Invest SAS. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'administration lors de sa séance du 31 août 2017. Avec la norme IFRS 16, le loyer qui s'élève à 845 milliers d'euros (hors taxes et charges) annuel a été immobilisé. En date du 9 mars 2020, le Conseil d'administration de HiPay Group a autorisé la signature d'une convention de bail avec la SCI de Villiers, filiale de BJ Invest, pour la location des bureaux occupés par la société à Levallois-Perret, avec une prise d'effet au 9 mars 2020 et une durée de 9 ans ferme. Le loyer annuel s'élève à 845 milliers d'euros (hors taxes et charges) par an.

HiPay est également lié à BJ Invest SAS par un contrat de prestations de services de paie. Cette charge s'élève à 24 milliers d'euros sur l'année 2021.

Un contrat d'agent de services de paiement a été conclu entre HiPay SAS et Mobyio. L'activité de Mobyio consistant à la fourniture d'une solution de paiement sur facture opérateur, Mobyio doit s'adosser à un prestataire de services de paiement dont l'activité est réglementée, tandis que la prestation commerciale et technique est fournie directement par Mobyio à ses clients. Ce service s'élève à 4 milliers d'euros sur l'année 2021. Au cours de l'exercice 2021, la facturation concernant le trafic de Mobyio s'élève à 29 milliers d'euros.

Une première convention de compte-courant d'associé a été conclue en date du 1<sup>er</sup> mars 2019 entre la société BJ Invest SAS et HiPay Group SA. Cette convention permet à la société de bénéficier d'avances de trésorerie disponible à hauteur de 5 000 milliers d'euros maximum (cf note 16. Trésorerie et équivalents de trésorerie). En date du 21 février 2020, le Conseil d'administration de HiPay Group a autorisé la signature d'une deuxième convention de compte courant avec BJ Invest, par laquelle cette dernière s'engage à mettre à disposition de la Société la somme de 5 000 milliers d'euros. Au cours du premier semestre 2022, les intérêts capitalisés liés à ces lignes de financement s'élèvent à 299 milliers d'euros.

## 22.3. Transactions avec les filiales

HiPay Group SA facture à ses filiales des frais de holding (management fees), qui sont éliminés dans les comptes consolidés.

HiPay SAS facture aux sociétés du Groupe :

- des frais d'assistance en matière de contrôle de gestion et de comptabilité fiscale et sociale,
- des refacturations de personnel technique,
- des refacturations de développements informatiques,

qui sont ensuite éliminés dans les comptes consolidés.

## Note 23. Evènements significatifs intervenus depuis la clôture semestrielle

Néant.

## Note 24. Attestation du responsable

« J'atteste qu'à ma connaissance les comptes résumés présentés dans le rapport financier semestriel 2021 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport financier semestriel présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principaux risques et incertitudes pour les six mois restant de l'exercice et des principales transactions entre parties liées.

Grégoire Bourdin, Directeur Général de HiPay Group SA »